



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS

Ambillou

CC Touraine Ouest Val de Loire

FICHE D'INSCRIPTION

Vacances d'Eté 2025

	Représentant légal 1 <i>(se désigne comme payeur et destinataire des factures)</i>	Représentant légal 2
NOM – Prénom	☐ Père ☐ Mère	☐ Père ☐ Mère
Adresse		
Code Postal – Ville		
Tél. Domicile		
Tél. Portable		
E-Mail		

Calcul du tarif	☐ Je communique mon n° d'allocataire CAF et autorise la consultation et la conservation des données me concernant. ☐ Je fournis une attestation MSA récente (avec indication du quotient familial) et autorise la conservation des données me concernant.
-----------------	--

Afin que votre inscription soit bien prise en compte, vous devez la déposer à L'ACCUEIL DE LOISIRS « Ambimômes » **le MERCREDI 21 MAI 2025**, après l'Assemblée Générale de l'Association Familiale d'Ambillou.

!!! MERCI DE NE PAS ARRIVER AVANT 18H15 !!!

Vous pouvez également déposer votre dossier après cette session d'inscription mais au plus tard **le mardi 11 juin 2025**.

Les dossiers déposés avant le 21 mai ne seront pas pris en compte.

Cette fiche devra être obligatoirement accompagnée des pièces suivantes (sauf si déjà fournies) :

- ✓ Un paiement de 12€ (à l'ordre de l'AFA) accompagné de la fiche d'adhésion à l'Association Familiale d'Ambillou pour **l'année 2025**,
- ✓ Un chèque de garantie de paiement (séparé) à l'ordre de l'AFA (modalités de calcul ci-jointes),
- ✓ Un dossier de renseignements (disponible sur notre site internet - *Rubrique : Inscrire votre enfant*) ou à retourner au plus tard pour le **11 juin 2025 – 18h30**.
→ Sauf s'il nous a été remis pour l'année scolaire 2024/2025.

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

L'inscription de votre enfant sera confirmée par mail.

Accueil de Loisirs « Ambimômes

4 chemin du Pré Cerisier 37340 AMBILLOU

☎ 02.47.55.91.22 - 07.67.59.06.53 ✉ alsh.ambillou@gmail.com

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Loi « Informatique et libertés »).

En vertu de l'article 32 de la loi du 06/01/1978, les personnes sont avisées que leurs coordonnées sont enregistrées sur support informatique.

Les informations les concernant sont confidentielles et non transmissibles.

Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès de l'Association Familiale d'Ambillou.

Ordre d'arrivée

...../...../2025 -
(Réservé à Ambimômes)

VACANCES D'ETE 2025

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
Nom et Prénom			
Date de naissance	/...../20.....	/...../20.....	/...../20.....
Bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non



Les inscriptions se font obligatoirement à la semaine pour les enfants de 6 ans et plus.

Juillet - Semaine 1 – N°28	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)
Lundi 7 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mardi 8 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mercredi 11 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Jeudi 12 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Vendredi 13 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non

Juillet - Semaine 2 – N°29	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)
Lundi 14 juillet	FERIE	*	FERIE	*	FERIE	*
Mardi 15 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mercredi 16 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Jeudi 17 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Vendredi 18 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non

Juillet - Semaine 3 – N°30	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)
Lundi 21 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mardi 22 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mercredi 23 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Jeudi 24 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Vendredi 25 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non

Ne rien compléter si vous souhaitez inscrire votre enfant au camp organisé du 21 au 25/07.

Juillet - Semaine 4 – N°31	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)
Lundi 28 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mardi 29 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mercredi 30 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Jeudi 31 juillet		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Vendredi 1 ^{er} août		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non

Août - Semaine 1 – N°35	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)	Inscription	Confirmation (Réservé à Ambimômes)
Lundi 25 août		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mardi 26 août		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Mercredi 27 août		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Jeudi 28 août		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non
Vendredi 29 août		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non

TOTAL	 jour(s)	 jour(s)	 jour(s)	 jour(s)	 jour(s)	 jour(s)
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Calcul de la garantie de paiement (par famille)

Nous vous demandons une garantie de paiement de :

- **18€04** par jour réservé pour les habitants/travailleurs de la CC Touraine Ouest VAL de Loire,
- majorée de **5€41** pour les habitants **hors** CC Touraine Ouest VAL de Loire, soit **23€45**.

Prix de journée	€.....
	X
Nombre de jour(s)	
	=
Total à régler	€

Si vous travaillez sur le territoire de la C.C.T.O.V.A.L., pensez à nous fournir un justificatif daté de moins de 3 mois et signé de votre employeur.

Merci de nous indiquer si vous souhaitez que l'on :

- ☐ vous restitue le chèque de garantie de paiement (dans ce cas, il vous appartiendra de venir le chercher en mains propres après un délai d'un mois suivant le jour du dépôt de votre dernier paiement).
- ☐ détruise le chèque de garantie de paiement.
- ☐ encaisse le chèque de garantie de paiement (uniquement si le montant facturé est strictement identique au montant du chèque de garantie de paiement).

Confirmation d'inscription

Je, soussigné(e) Mme/M. _____, responsable légal(e) de _____
& _____ :

- confirme vouloir inscrire mon/mes enfant(s) au sein de l'accueil de loisirs « Ambimômes », suivant le planning ci-joint,
- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, notamment **l'adresse de mon domicile**,
- m'engage à signaler tout changement dans ces renseignements qui interviendrait au cours de l'inscription de mon/mes enfant(s),
- m'engage à retourner, le cas échéant et au plus tard le **11 juin 2025**, le dossier de renseignements complet de mon/mes enfant(s),
- m'engage à m'acquitter de la/des facture(s) correspondante(s) à l'inscription de mon/mes enfant(s),
- atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur* en vigueur relatif à cette activité et à le respecter (consultable sur le site internet (<http://ambimomes.online.fr>) ou par mail (alsh.ambillou@gmail.com)).

* Un exemplaire vous sera remis lors de l'inscription de votre/vos enfant(s).

J'ai bien noté que mon planning d'inscription sera validé par la directrice de l'accueil de loisirs qui me confirmera la possibilité ou non d'accueillir mon/mes enfant(s) dans les plus brefs délais.

Je m'assure d'avoir joint :

- un paiement de 12€ accompagné de la fiche d'adhésion si je ne suis pas adhérent à l'association familiale d'Ambillou pour l'année 2025 (à l'ordre de l'AFA),
- un chèque de garantie de paiement (séparé de l'adhésion) correspondant au calcul effectué précédemment (à l'ordre de l'AFA).

Date : ____/____/2025

Signature :



Notre site internet :
ambimomes.online.fr